

<b>Zeitschrift:</b>	L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
<b>Herausgeber:</b>	L'effort cinégraphique suisse
<b>Band:</b>	- (1931)
<b>Heft:</b>	9
 <b>Artikel:</b>	Le troisième Congrès international du film d'enseignement à Vienne
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-733717">https://doi.org/10.5169/seals-733717</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Troisième Congrès international du Film d'Enseignement à Vienne

**Le Corps enseignant de 21 nations a reconnu le film muet et le film parlant comme les moyens indispensables de l'enseignement moderne**

**La grave question du format réduit sera l'objet d'une sérieuse étude avant Pâques 1932**

Le 3me Congrès du film d'enseignement vient de se tenir à Vienne. Trois cents personnalités, autant dire trois cents compétences, représentant vingt et une nations prirent une part active à ce congrès qui, certes, est un des plus importants de l'année, puisqu'il s'agissait de parfaire et de consolider les bases d'un nouveau mode d'enseignement international par le cinéma.

Cette conférence, écrit M. Marcel Colin-Reval, dans l'admirable revue « La Cinématographie française », a établi un fait dorénavant bien acquis : vingt et une nations ont déclaré le cinéma muet et le cinéma parlant l'instrument qui correspond exactement aux besoins de l'enseignement.

#### Les travaux du congrès. Rome et Bâle

Dès l'ouverture du Congrès, le débat s'engagea sur les rôles et la collaboration de la Chambre internationale du film d'enseignement de Bâle et l'Institut de Rome.

Jusqu'à présent ces deux organismes travaillèrent séparément. Un accord intervint rapidement entre les deux organisations et dès la séance d'ouverture du congrès, M. le Dr de Feo, directeur de l'Institut de Rome, put annoncer ce premier résultat pratique du 3me congrès. Dorénavant la Chambre internationale de Bâle et l'Institut de Rome collaboreront dans un esprit de camaraderie. L'Institut de Rome fera appel à la Chambre internationale de Bâle qui constitue un regroupement de techniciens et de pédagogues très compétents dont l'Institut de Rome ne peut se passer.

M. de Feo promit d'ailleurs d'user de toute son influence pour que la Chambre internationale de Bâle soit reconnue par la Société des Nations.

M. de Feo rendit ensuite compte des travaux de l'Institut de Rome. Il signala que par les voies officielles, l'Institut s'est inquiété de faire lever les barrières douanières qui sont le plus grand obstacle à la circulation de ces films d'intérêt social. Les pourparlers sont très près d'aboutir, la plupart des Etats ayant émis un avis favorable, et une Convention se réunira cette année pour donner les premiers résultats positifs.

En attendant, l'Institut de Rome se livre au considérable travail de l'établissement d'un Catalogue général des films éducatifs, en cinq langues. Les Ministères des Affaires étrangères ont reçu et transmis aux industriels des demandes d'informations sur les films produits.

Ce catalogue sera à la base même des travaux des futurs congrès. On verra dans les voeux ci-dessous que presque chaque commission réclame l'édition de ce catalogue.

#### Format réduit

La question du film de petit format était la plus importante figurant à l'ordre du jour du Congrès de Vienne. Le plus grand nombre de congressistes avait fait serment de ne pas quitter Vienne sans avoir définitivement fixé le format standard international du film réduit. Allemands, Suisses, Autrichiens, Américains, Danois, Hollandais allaient opter pour le format de 16 mm. (Kodak-Agfa). L'importance d'une pareille décision nous apparaîtra dans toute sa gravité quand on saura que ce sont en général les fabricants d'appareils qui produisent et éditent également les films destinés à alimenter leur matériel.

Un des délégués français, M. Barrier, dans une allocution claire et précise, démontre qu'il était impossible de fixer leur choix sans qu'il fût fait une étude plus approfondie des avantages des différents formats. Cette étude, dit-il, doit se faire en col-

laboration avec les industriels. M. Barrier eut une tâche ardue à remplir, car il ne pouvait citer ni firme, ni marque et, pour comble de malheur, il ne se trouvait à ce congrès que des appareils étrangers du format de 16 mm.

Voici le vœu que M. Barrier a réussi à faire adopter :

#### Format réduit

La 3me Conférence du film d'enseignement constate que la pellicule de petit format est devenue un moyen de travail qu'on ne peut plus ignorer dans le développement futur du



Une scène de *Kaiserliebchen*, la superproduction Fox, 100/100 parlant allemand

Cinéma. La principale difficulté qui empêche son emploi général est le grand nombre des formats : 9 ½, 16, 17 ½, 24, etc.

La 3me Conférence du film d'enseignement est fermement persuadée qu'il est de toute nécessité d'adopter un format standard qui correspondra aux besoins techniques, méthodiques et hygiéniques de l'enseignement scolaire.

Etant donnée la progression rapide du film de format réduit et des efforts constants des producteurs et des amateurs du film de petit format, la 3me Conférence donne mission à la présidence de la Chambre internationale du film d'enseignement de mener à bonne fin pour Pâques 1932 les pourparlers avec les fabricants de pellicule vierge et des appareils pour films de petit format. La conclusion de ces pourparlers décidera de l'adoption du format standard international.

#### La formation des adultes (film documentaire)

Grâce à M. Lebrun, la délégation française a enregistré en outre un second succès à la commission de la Formation des adultes, dont voici le vœu :

« Pour la formation des adultes, les films de tous genres et de toutes formes techniques constituent un instrument de premier ordre, à condition qu'ils soient conformes à la vérité, qu'ils présentent une réelle valeur éducative, soit au point de vue moral, pour le développement de la conscience personnelle, soit au point de vue esthétique, qu'ils soient d'une qualité technique irréprochable.

» La Commission considère les mesures suivantes comme indispensables :

» a) Etablissement d'un catalogue international des films d'enseignement ;

» b) Echange régulier de communications sur les questions qui concernent l'emploi du film pour l'enseignement des adultes ;

» c) Extension de l'appui de l'Etat pour le film d'éducation. »

#### Les films présentés

La délégation française a aussi récolté un très grand succès en présentant les films (sans mention de l'éditeur) « Au Pays des Basques » et le film de J. Painlevé sur les oursins.

Ces deux films furent avec « La Vie des Plantes », du prof. Ulehla de l'Université de Brno (Tchécoslovaquie) et « La Mouette rieuse », film suisse, les grands succès du Congrès.

Ces quatre films firent impression parmi les centaines de films médiocres présentés pendant ce congrès. Ce congrès nous a montré que le cinéma d'enseignement français était bien loin d'être le dernier en Europe.

#### Production des films d'enseignement

Mais en ce qui concerne le film d'enseignement proprement dit tout reste encore à faire. Voici le vœu concernant la production des films d'enseignement :

« 2° En vue d'assurer aux films d'enseignement une réelle valeur pédagogique, la 3me Conférence de la C. I. de Bâle estime que l'établissement de ce film doit s'inspirer des considérations suivantes :

» a) Créer une collaboration aussi étroite que possible entre les techniciens du film, d'une part, les spécialistes scientifiques et les pédagogues d'autre part, afin que le film offre à la fois des garanties d'une valeur scientifique indiscutable et d'une parfaite exécution technique.

» b) Envisager la formation professionnelle des spécialistes scientifiques du point de vue de la technique du film, afin qu'ils puissent éventuellement participer directement à l'établissement des films documentaires.

» L'exploitation, dans ce cas, doit être réservée aux maisons d'édition de films.

» c) La Conférence émet le vœu que l'édition d'un catalogue méthodique avec appréciations objectives motivées soit fait le plus tôt possible.

» d) Elle charge le bureau de mener une action pour le change international des films d'enseignement. »

Voici enfin le vœu qui nous montre l'attitude des pédagogues vis-à-vis du film sonore :

#### Le film sonore et l'enseignement

« 1° La 3me Conférence de la Chambre Internationale du Film d'enseignement estime que, même dans l'avenir, le film muet est l'instrument qui correspond exactement aux besoins de l'enseignement.

» 2° Elle se réjouit que le film sonore puisse permettre une plus grande efficacité de l'enseignement par le film.

» La condition essentielle de l'emploi du film sonore dans l'enseignement est que la sonorisation fasse partie du sujet et en facilite la connaissance. Toute sonorisation est étrangère au sujet et doit être rejetée lorsqu'elle sert à donner des paroles ou un accompagnement musical qui ne constitue pas un enrichissement effectif de l'œuvre elle-même. »

#### La création des archives

« Considérant que le film sonore constitue un document historique d'une valeur politique particulière, le Congrès invite les délégués des diverses nations à demander à leurs gouvernements respectifs qu'il soit constitué des archives d'Etat des films sonores documentaires.

» Considérant d'autre part que le film sonore constitue pour les sciences et la technique un document d'une grande valeur, le Congrès émet le vœu que les Universités et toutes les Institutions scientifiques constituent des archives de films sonores documentaires. »

En ce qui concerne les définitions du film d'éducation, d'enseignement, de culture, les congressistes n'ont pu se mettre d'accord. Pour cela, il faut attendre la parution du catalogue de l'Institut de Rome.

#### Le sonore à Bulle

Depuis plus d'un mois, Bulle possède aussi le « sonore ». M. Torriani, directeur du cinéma de l'endroit, a tenu à en marquer l'inauguration par une séance spécialement réservée à quelques collègues exploitants et à la presse, suivie d'une charmante collation offerte par MM. Charrière et Torriani. Nous avons pu ainsi juger personnellement la valeur des installations sonores

« Charrière & Cie », qui font leur début en Suisse, soit avec une production particulièrement bien enregistrée sur film : *La Tendresse*, soit avec un film sonore sur disque : *Le Lieutenant Sans-gêne*.

Par suite de regrettables incidents, nous réservons notre critique jusqu'à l'audition d'une deuxième installation, prévue, paraît-il, dans une nouvelle salle récemment construite spécialement d'après les

rapports d'un professeur d'acoustique. Nos si nombreux lecteurs, qui nous ont toujours honoré de leur confiance — nous nous efforcerons toujours de la mériter — savent bien qu'il n'est pas dans nos habitudes de reproduire sans vérification, dans *L'Effort Cinégraphique Suisse*, organe impartial, les appréciations ultra-laudatives d'un prospectus... Ceci dit en général et non pas spécialement pour M. Charrière.

<b>KLEINE ANZEIGEN</b>	
<b>ZU VERKAUFEN :</b>	
<b>Komplette Tonfilm-Einrichtung Tobis-Klangfilm</b>	sehr gut im Ton, fast neu, wegen Aufgabe des Kinos (1 Apparat kompl. für Tonfilm, 1 Apparat kompl. für stumme Filme und 1 Reserve-Projektor, total frs 12.000. Selten Gelegenheit. Anfragen an die Exped.
<b>In der Ostschweiz schönes Kino event. mit Hotel.</b>	Für solventer Käufer gutes Geschäft. Anfragen an die Exped.
<b>Kompl. Ernemann I</b>	ohne Lampe, sehr gut erhalten zu fr. 500.— Anfragen an die Exped.
<b>2 kompl. Hahn-Görtz-Apparate</b>	mit Ersatzprojektor, so gut wie neu, total fr. 2000.— Anfragen an die Exped.
<b>50 Klappstühle,</b>	gut erhalten, sehr billig. Anfragen an die Exped.

**A Zurich**  
Les Cinéastes se rencontrent au  
**Café Restaurant Globus**  
le plus central près de la gare

**Operateur**  
mit der Tonfilmapparatur vollständig vertraut, wünscht sich zu verändern.  
Gefl. Offerten unter F. S. 14 an die Exped. der Schweiz. Kino-Revue « Effort Cinégraphique » Lausanne.